

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

PROCÈS-VERBAL de la séance régulière du Conseil municipal tenue le mardi 9 octobre 2007 à 20h00 au centre communautaire de Pontiac situé au 2024 route 148, Pontiac à laquelle étaient présents :

Edward McCann, maire, Garry Dagenais, maire suppléant, les conseillers, Lawrence Tracey, Jim Coyle, Raymond Gougeon, et Brian Middlemiss.

ABSENCES MOTIVÉES : Harold McKenny et Dr Jean Amyotte, conseillers.

Également présents, l'adjointe au directeur général et plusieurs contribuables.

La séance débute à 20h00.

PAROLE AU PUBLIC

- | | |
|----------------------------|--|
| <u>Jean-Claude Carisse</u> | - Postes Canada
- Accusé de réception |
| <u>David Birt</u> | - chemin du Gingembre |
| <u>Kevin Mansey</u> | - Formation des pompiers |
| <u>Jean-Louis Parisien</u> | - chemin Maple – problème d'eau |
| <u>Guylaine La Salle</u> | - Copie du rapport de M. Patry – fossés - chemin du Marquis
- Accusé de réception |

07-10-722

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Parole au public**
- 3. Adoption de l'ordre du jour**
- 4. Adoption des procès-verbaux des réunions antérieures**
 - 4.1 Procès-verbal de la séance spéciale du 4 septembre 2007
 - 4.2 Procès-verbal de la séance régulière du 11 septembre 2007
 - 4.3 Procès-verbal de la séance spéciale du 18 septembre 2007
- 5. Administration**
 - 5.1 Liste des factures à payer
 - 5.2 Liste des dépenses incompressibles
 - 5.3 Engagement de dépenses de fonctionnement et d'investissement pour le mois d'octobre
 - 5.4 Ajustement de revenue et/ou mauvaises créances
 - 5.5 Dépôt du rapport du M.A.M.R. – Indicateurs de gestion 2006
 - 5.6 Solde des comptes inférieurs à 1.00\$
 - 5.7 Dépôt des États des revenus et dépenses
- 6. Sécurité publique**
 - 6.1 Rapport du responsable du département incendie
 - 6.2 Remaniement – discussion
 - 6.3 Règlement d'emprunt pour l'achat d'un camion incendie et abroger le règlement d'emprunt déjà en place
- 7. Travaux publics**
 - 7.1 Fossés chemin du Marquis
 - 7.2 M.T.Q. – Nettoyer fossés - coin Route 148 ouest et chemin Maple
 - 7.3 TransporAction Pontiac
 - 7.4 Chemin Pilon
 - 7.5 Transport Thom Ltée

- 7.6 Travaux de voirie
- 8. Hygiène du milieu**
 - 8.1
- 9. Urbanisme et zonage**
 - 9.1 Rapport du délégué du département (permis émis en septembre 2007)
 - 9.2 Rapport de l'inspecteur municipal
 - 9.3 Nomination d'un conciliateur-arbitre
- 10. Loisirs et culture**
 - 10.1 Entente – contrôle d'accès au gymnase – Groupe Action Jeunesse
 - 10.2 Fédération Québécoise de camping et caravaning
- 11. Divers**
 - 11.1
- 12. Rapports divers et correspondance**
 - 12.1 Contribuable - demande d'accès au paiement électronique – Banque TD
 - 12.2 Courriel – Simon Ouellet – questions pour le plan de travail du pacte rural
 - 12.3 Courriel – Tom Howard – formation - révision – Pompier I
 - 12.4 Courriel – Tom Howard – questions du sous-chef
 - 12.5 Compte rendu de l'assemblée annuelle – Association des résidents de la plage François-Tremblay
 - 12.6 Courriel de la FCM – Fonds municipal vert
 - 12.7 Courriel – Louis Garneau – pratiques de gestion de déchets de la municipalité
 - 12.8 Lettre de démission – pompier – Paul Desjardins
 - 12.9 Courriel - plainte de citoyen –borne d'arpentage arrachée
 - 12.10 Réclamation – fondation de garage
 - 12.11 Demande d'emploi – Nathalie Gauthier
 - 12.12 Demande d'emploi – Michael Charbonneau
 - 12.13 Demande d'autorisation - CPTAQ – dossier Ruth Roth et Martin Roth
 - 12.14 Gouvernement du Québec – Ministre de la Santé et des Services sociaux – M. Edward McCann nommé à titre de membre
 - 12.15 Demande d'emploi – Joseph Philippe
 - 12.16 Demande d'autorisation – CPTAQ – dossier Jean-Sébastien Rioux et Geneviève Lalonde
 - 12.17 Avis de modification de l'orientation préliminaire – CPTAQ – dossier Marie-France Corriveau et Jean Vaillant
 - 12.18 Fondex Shermont – Compte-rendu de la réunion du 29 août, 2007
 - 12.19 Fondex Shermont – Compte rendu de la réunion du 7 septembre, 2007
 - 12.20 Exemption de taxes – Camp Bnai Brith
 - 12.21 Réclamation pour arrêt de travaux – 373 chemin Eardley-Masham
 - 12.22 Municipalité de Cantley – Appui à la Municipalité de Pontiac – Transports – Camions lourds
 - 12.23 L'orientation préliminaire – CPTAQ – dossier Gaston Grenier
 - 12.24 MDDEP – Ancienne station-service Pétro-Francis – 1555 Route 148
- 13. Dépôt de documents**
 - 13.1 Compte rendu – réunion du Parc des Chats le 28 août 2007
 - 13.2 Demande d'autorisation – CPTAQ – dossier Daniel Huard et Siri S. Ingebrigtsen
 - 13.3 Accusé de réception de notre résolution 07-08-679 – Ministère de l'environnement
 - 13.4 Ministère de la Justice - État de collocation-exproprié - Alain Lesage
 - 13.5 Accusé de réception – correction à l'intersection route 148 et chemin Lac-des-Loups – Ministère des Transports
 - 13.6 Courriel adressé à Mme Charlotte L'Écuyer – projet « scène jeunesse » à Luskville
 - 13.7 Certificat d'assurance – Carrière La Pêche
 - 13.8 Formulaires de modification des travaux signés – Carrière La Pêche
 - 13.9 Résolution de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette – appui à Pontiac
 - 13.10 Accusé réception du Ministère des Transports - de notre correspondance du 27 août 2007 – intersection route 148 et chemin Lac-des-Loups
- 14. Période de questions**
- 15. Levée de la séance**

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

Retrait: 7.5 Transport Thom Ltée

Ajout : 5.8 Demande d'avis juridique – chemin du Lac Curley

Adoptée

07-10-723

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 4 SEPTEMBRE 2007

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 4 septembre 2007 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

07-10-724

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 11 SEPTEMBRE 2007

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du conseil municipal tenue le 11 septembre 2007 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

07-10-725

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL TENUE LE 18 SEPTEMBRE 2007

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le 18 septembre 2007 tel que rédigé et distribué.

Adoptée

07-10-726

LISTE DES FACTURES À PAYER

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE ce Conseil autorise le paiement des factures au montant de **342 043,58 \$** (voir annexe au dossier 102-102) pour la période se terminant le 28 septembre 2007 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Garry Dagenais	Jim Coyle
Raymond Gougeon	
Lawrence Tracey	

Brian Middlemiss ne vote pas

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1007037

07-10-727

LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU QUE ce Conseil approuve la liste des déboursés provenant de l'historique des chèques comprenant :

- Les dépenses incompressibles;
- les paiements par Internet;
- le montant réel des factures payées suite à une approbation par engagement de dépense ou résolution;

le tout pour un total de **224 111,42 \$** (voir annexe), pour la période se terminant le 27 septembre 2007 et à débiter les affectations budgétaires relatives aux dépenses mentionnées sur ladite liste.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1007037

07-10-728

ENGAGEMENTS DE DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT POUR LE MOIS D'OCTOBRE

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU à l'unanimité d'engager les dépenses apparaissant à l'annexe A (voir dossier 102-102), pour un montant total de **5 906,19 \$** taxes en sus.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1007037

07-10-729

AJUSTEMENTS DE REVENUS

Il est

Proposé par Brian Middlemiss
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte les corrections suivantes aux ajustements de revenus et mauvaises créances, telles que décrits en annexe (voir dossier #102-102) :

Ajustement de revenus	62,00 \$
Mauvaises créances	479,59 \$

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DES INDICATEURS DE GESTION 2006

L'adjointe au directeur général dépose le rapport.

07-10-730

SOLDE DE COMPTES INFÉRIEURS À 1,00 \$

CONSIDÉRANT QUE les soldes de comptes inférieurs à 1,00 \$ génèrent un travail administratif inutile et coûteux ;

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur général à radier les soldes de comptes inférieurs à 1,00 \$.

Adoptée

DÉPÔT DU RAPPORT DU DÉPARTEMENT INCENDIE – AOÛT 2007

Le rapport est déposé

07-10-731

DEMANDE D'AVIS JURIDIQUE – CHEMIN DU LAC CURLEY

Il est

Proposé par Lawrence Tracey
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU de demander un avis juridique portant sur la possibilité que la municipalité reprenne possession du chemin du Lac Curley.

Adoptée

07-10-732

RÈGLEMENT No. 12-07 - DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN CAMION CITERNE « TANKER » POUR LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de l'assemblée spéciale du Conseil tenue le 2 octobre 2007.

EN CONSÉQUENCE, il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE le Conseil décrète et statue le règlement comme suit :

RÈGLEMENT No. 12-07 - « RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE POUR L'ACHAT D'UN CAMION CITERNE POUR LA MUNICIPALITÉ DE PONTIAC »

ARTICLE 1 : Le Conseil est autorisé à exécuter l'achat d'un camion citerne pour la municipalité selon les estimés fournis par *Eastway Emergency Vehicles* au montant de 324 000,00 \$ daté du 3 octobre 2007, incluant les frais, taxe provinciale et imprévus.

- ARTICLE 2 : Le Conseil est autorisé à dépenser une somme n'excédant pas 324 000,00 \$ pour les fins du présent règlement, cette somme incluant les achats mentionnés à l'article 1.
- ARTICLE 3 : Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le Conseil est, par les présentes, autorisé à emprunter une somme n'excédant pas 324 000,00 \$ incluant les taxes, sur une période de 10 ans.
- ARTICLE 4 : Pour pourvoir aux dépenses engagées pour les intérêts et le remboursement en capital des échéances annuelles, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après la valeur de chaque immeuble imposable, telle qu'elle apparaît sur le rôle d'évaluation en vigueur dans la municipalité.
- ARTICLE 5 : S'il advient que le montant d'une appropriation autorisé par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette approbation, le Conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toutes autres dépenses décrétées par le présent règlement et pour lesquelles l'appropriation s'avérerait insuffisante.
- ARTICLE 6 : Le présent règlement abroge le règlement no 06-16.
- ARTICLE 7 : Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

Le vote est demandé et enregistré comme suit :

<u>POUR</u>	<u>CONTRE</u>
Lawrence Tracey	Garry Dagenais
Jim Coyle	Brian Middlemiss
Raymond Gougeon	
Eddie McCann	

M. le maire déclare un conflit...

Brian Middlemiss vote contre déclarant qu'il n'est pas en conflit.

Adoptée

07-10-733

FOSSÉS SUR LE CHEMIN DU MARQUIS

CONSIDÉRANT le résultat de l'étude fournie par M. Marcel Patry;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Garry Dagenais

ET RÉSOLU de procéder à la réfection des fossés sur le chemin du Marquis sous la surveillance de M. Marcel Patry, en appliquant les solutions retenues.

Adoptée

07-10-734

NETTOYAGE DE FOSSÉS – INTERSECTION CHEMIN SMITH-LÉONARD, MAPLE ET ROUTE 148

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU QUE la municipalité demande au Ministère des Transports de procéder à la vérification des ponceaux et au nettoyage des fossés aux abords des intersections des chemins Smith-Léonard, de la Rivière et route 148 et du chemin Maple et route 148.

Adoptée

07-10-735

TRANSPORACTION PONTIAC

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte de payer sa quote part à TransporAction Pontiac pour la somme de 5 000,00 \$ (poste budgétaire no 02-35500-515).

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1007037

07-10-736

CHEMIN PILON

CONSIDÉRANT l'avis juridique reçu par Me Michel Lafrenière concernant le chemin Pilon;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de faire corriger le cadastre provincial pour que le chemin Pilon y apparaisse;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité entreprenne les démarches légales pour faire corriger le cadastre du chemin Pilon dans les meilleurs délais.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QUE la municipalité considère le chemin Pilon comme un chemin municipal entretenu au nord du chemin Vaillant et procède au déneigement, à la cueillette des ordures et à l'entretien de ce chemin, jusqu'à la limite nord du lot 2682908.

Adoptée

07-10-737

TRAVAUX DE VOIRIE

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Jim Coyle

ET RÉSOLU QUE la municipalité autorise le directeur des travaux publics à faire exécuter les travaux suivants :

- creusage et nettoyage de fossés du chemin Bradley 2000,00 \$
- creusage et nettoyage de fossés du chemin Elm 1 500,00 \$
- gravier sur le chemin du Marquis ... matériel 10 000,00 \$
Règlement d'emprunt no 06-10
transport 10 000,00 \$
(02-32000-620)

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1007037

DÉPÔT DU RAPPORT DES PERMIS ÉMIS EN SEPTEMBRE 2007

L'adjointe au directeur général dépose le rapport.

DÉPÔT DU RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

L'adjointe au directeur général dépose le rapport.

07-10-738

NOMINATION D'UN CONCILIATEUR-ARBITRE

CONSIDÉRANT l'article 35 de la *Loi sur les compétences municipales* (L.Q., 2005, c.6);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder à la nomination d'une personne désignée aux fins de traiter les mécontentes prévues à l'article 36 de cette même loi;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité souhaite prévoir la rémunération et les frais admissibles de la personne désignée;

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Lawrence Tracey

ET RÉSOLU :

- de nommer *Isabelle Côté* à titre de personne désignée, avec tous les pouvoirs prévus aux articles 35 et suivants de la *Loi sur les compétences municipales*;
- les honoraires de cette personne désignée sont établis sur la base du tarif joint à la présente résolution comme annexe « A »;
- les frais admissibles pouvant au surplus être exigés par la personne désignée sont constitués des coûts réels nécessaires suivants, le cas échéant;
 - a) les frais engagés pour la notification des avis de convocation des propriétaires intéressés;
 - b) les frais raisonnables entraînés pour l'obtention d'un avis d'un professionnel ou pour la confection de matériel ou de tout document nécessaire à la résolution de la mécontente;
 - c) les frais engagés pour la notification de l'ordonnance émise, le cas échéant.

Adoptée

07-10-739

ENTENTE – ACCÈS AU GYMNASSE – GROUPE ACTION JEUNESSE

CONSIDÉRANT QUE le gymnase est disponible aux citoyens pour les activités sportives en dehors des heures de cours de l'école;

CONSIDÉRANT les demandes reçues pour son utilisation;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de contrôler les accès au gymnase;

Il est

Proposé par Garry Dagenais
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à Groupe Action Jeunesse la responsabilité de contrôler les accès au gymnase, selon la grille d'utilisation prévue.

Une somme de 75,00 \$ par semaine sera accordée à Groupe Action Jeunesse pour cette responsabilité et un protocole à cet effet devra être signé à cet effet, tenant compte d'une période de 40 semaines avec possibilité de renégociation le 15 janvier 2008, selon l'achalandage.

AMENDEMENT

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Raymond Gougeon

ET RÉSOLU QUE la municipalité confie à Groupe Action Jeunesse la responsabilité de contrôler les accès au gymnase, selon la grille d'utilisation prévue.

IL EST DE PLUS RÉSOLU QU'une somme de 75,00 \$ par semaine sera accordée à Groupe Action Jeunesse pour cette responsabilité et qu'un protocole devra être signé à cet effet, tenant compte d'une période de 50 semaines. (poste budgétaire 02-701-451).

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit no 1007037

07-10-740

FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DE CAMPING ET CARAVANAGE

Il est

Proposé par Raymond Gougeon
Appuyé par Brian Middlemiss

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte le principe d'utilisation du centre communautaire et des terrains adjacents par la Fédération Québécoise de camping et caravanage sujet à vérification des dates disponibles et des demandes de service à venir pour cet évènement.

Adoptée

RAPPORTS DIVERS ET CORRESPONDANCE

- Contribuable - demande d'accès au paiement électronique – Banque TD
- Courriel – Simon Ouellet – questions pour le plan de travail du pacte rural
- Courriel – Tom Howard – formation - révision – Pompier I
- Courriel – Tom Howard – questions du sous-chef
- Compte rendu de l'assemblée annuelle – Association des résidents de la plage François-Tremblay
- Courriel de la FCM – Fonds municipal vert
- Courriel – Louis Garneau – pratiques de gestion de déchets de la municipalité
- Lettre de démission – pompier – Paul Desjardins
- Courriel - plainte de citoyen –borne d'arpentage arrachée
- Réclamation – fondation de garage
- Demande d'emploi – Nathalie Gauthier
- Demande d'emploi – Michael Charbonneau
- Demande d'autorisation - CPTAQ – dossier Ruth Roth et Martin Roth
- Gouvernement du Québec – Ministre de la Santé et des Services sociaux – M. Edward McCann nommé à titre de membre
- Demande d'emploi – Joseph Philippe
- Demande d'autorisation – CPTAQ – dossier Jean-Sébastien Rioux et Geneviève Lalonde
- Avis de modification de l'orientation préliminaire – CPTAQ – dossier Marie-France Corriveau et Jean Vaillant
- Fondex Shermont – Compte-rendu de la réunion du 29 août, 2007
- Fondex Shermont – Compte rendu de la réunion du 7 septembre, 2007

- Exemption de taxes – Camp Bnai Brith
- Réclamation pour arrêt de travaux – 373 chemin Eardley-Masham
- Municipalité de Cantley – Appui à la Municipalité de Pontiac – Transports – Camions lourds
- L’orientation préliminaire – CPTAQ – dossier Gaston Grenier
- MDDEP – Ancienne station-service Pétro-Francis – 1555 Route 148

DÉPÔT DE DOCUMENTS

- Compte rendu – réunion du Parc des Chats le 28 août 2007
- Demande d’autorisation – CPTAQ – dossier Daniel Huard et Siri S. Ingebrigtsen
- Accusé de réception de notre résolution 07-08-679 – Ministère de l’environnement
- Ministère de la Justice - État de collocation-exproprié - Alain Lesage
- Accusé de réception – correction à l’intersection route 148 et chemin Lac-des-Loups – Ministère des Transports
- Courriel adressé à Mme Charlotte L’Écuyer – projet « scène jeunesse » à Luskville
- Certificat d’assurance – Carrière La Pêche
- Formulaire de modification des travaux signés – Carrière La Pêche
- Résolution de la Municipalité de Notre-Dame-de-la-Salette – appui à Pontiac
- Accusé réception du Ministère des Transports - de notre correspondance du 27 août 2007 – intersection route 148 et chemin Lac-des-Loups

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Une demande de clarification de l’item 7.6 (règlement d’emprunt) ;
- Une demande de clarification de l’item 12.10 ;
- Une demande de clarification de l’item 12.3 ;
- Question portant sur le chemin du Marquis ;
- Demande de clarification de l’item 12.24 ;
- Demande de clarification de l’item 13.5 ;
- Question sur le pavage du chemin de la Montagne ;
- Question sur le pavage et les fossés ;
- Demande de clarification de l’item 12.21 ;
- Question - terrain pour les bureaux municipaux ;
- Question portant sur une subvention de Mme L’Écuyer (pour chemins) ;
- Question portant sur le suivi – rapport à Michel Bélanger à la MRC ;
- Pavage et drainage – chemin Terry-Fox

07-10-741

LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Il est

Proposé par Jim Coyle
Appuyé par Eddie McCann

ET RÉSOLU de lever l’assemblée à 21h55 ayant épuisé l’ordre du jour.

Adoptée

Certificat de disponibilité de crédit / 1007037

Je, soussigné, directeur général, conformément à l’article 961 du Code municipal du Québec, certifie que la municipalité dispose, au fonds général d’administration, de crédits suffisants pour ces dépenses reliées aux résolutions suivantes: de 07-10-726 à 07-10-728, 07-10-735, 07-10-737 et 07-10-739.

MAIRE

ADJOINTE AU
DIRECTEUR GÉNÉRAL